



Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Année XLVII n° 357 (546)

MENSUEL — NOUVELLE SÉRIE

Juillet-Août 2012

Le numéro 3€

LE MOYEN VOULU PAR DIEU POUR REDRESSER LA SITUATION ACTUELLE

INTRODUCTION

Récemment est paru un livre intitulé *Mystères et vérités cachées du troisième secret de Fatima*. S'agit-il simplement d'un livre de plus sur ce fameux secret, livre qui ne viendrait que gonfler, s'il en était besoin, l'immense bibliographie sur Fatima? Tel ne nous semble pas le cas. En premier lieu, le titre accroche: il resterait donc des mystères autour du secret de Fatima? Et quelles vérités seraient encore cachées? Le Vatican n'a-t-il pas affirmé à plusieurs reprises que tout avait été révélé?

L'auteur, qui signe du pseudonyme de Joseph de Belfont, se propose d'essayer de répondre à la question suivante: le texte diffusé par le Vatican est-il vraiment l'intégralité de la troisième partie du secret de Fatima? Ou n'en est-il qu'une partie? Ou bien est-ce un texte complètement étranger à Fatima? Ses conclusions s'écartent de l'interprétation officielle donnée par le Saint-Siège. A-t-il raison de relancer ainsi un débat douloureux? Oui, pensons-nous, mais à condition de bien comprendre la clé essentielle de lecture de l'ouvrage. L'objectif final de son étude n'est pas tant de savoir si le secret officiel est complet ou non, authentique ou pas: son objectif final est de mieux faire connaître la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et de montrer l'urgence pour notre époque d'y avoir recours. Le caractère d'enquête n'est là que pour susciter l'intérêt du lecteur.

Nous ne nous attacherons donc pas à analyser la démarche qui l'a conduit à se lancer dans l'étude des textes diffusés par le Vatican, ni son raisonnement et les conclusions auxquelles il aboutit: sur ce point, son étude se suffit à elle-même et il nous paraît inutile d'apporter un quelconque soutien à sa démonstration. Qu'on le suive intégralement ou non dans ses conclusions, son exposé est précis, argumenté, parfaitement logique et, de ce fait, captivant.

Par contre, il nous paraît judicieux de profiter de l'occasion offerte par la publication

de cette étude pour revenir sur un sujet particulièrement important pour notre époque: la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. En effet, conscient de l'incommensurable attirance de la nature humaine pour les mystères, l'auteur a l'astuce d'utiliser la polémique autour du troisième secret pour nous faire réfléchir à une question des plus importantes et à inculquer au fil des pages toutes les notions de cette dévotion. Force est de reconnaître qu'il a parfaitement atteint son objectif. Le livre est sous-titré *Réflexion d'un simple fidèle sur les textes diffusés par le Vatican le 26 juin 2000*, mais il aurait tout aussi bien pu être sous-titré *Réflexion d'un simple fidèle sur la dévotion au Cœur Immaculé*. Et c'est en cela que ce livre nous intéresse. La question de l'authenticité du secret est certes importante, mais elle n'est pas première. La louable et même indispensable entreprise de Joseph de Belfont a le mérite de remettre le message de Fatima sur le devant de la scène, tout en en donnant une claire et honnête interprétation. Ceci dit, son analyse sur le secret lui-même est loin d'être inintéressante. En particulier, la confrontation des hypothèses possibles le conduit à poser des questions sur l'histoire de l'Église depuis le dernier concile et à donner un éclairage pertinent sur cette période. L'analyse des textes diffusés par le Vatican soulève également des questions troublantes et les réflexions auxquelles elle conduit, autant sur l'avenir du monde que celui de l'Église, sont très intéressantes et méritent qu'on s'y arrête. Toutefois, ces points ne nous paraissent pas les plus importants, même si ce sont ceux qui attireront probablement les lecteurs a priori. L'intérêt essentiel de ce livre est de nous faire réfléchir, par le biais d'une lecture attrayante, sur l'importance de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. C'est cet aspect que nous souhaitons souligner dans cet article.

UN MESSAGE MÉCONNU

Le livre commence par une synthèse du message de Fatima. Pour cela, l'auteur met l'une à la suite de l'autre toutes les paroles

de l'Ange, de Notre-Dame et de Notre-Seigneur confiées à sœur Lucie, aussi bien au cours des apparitions de Fatima que de celles de Pontevedra et Tuy, en les assortissant de quelques commentaires. En effet, pour pouvoir réfléchir correctement sur la question, il est indispensable d'avoir une parfaite connaissance du message. Certains lecteurs seront probablement tentés de sauter cette partie, pensant en connaître suffisamment sur la question. À tort à notre avis, car d'une part, elle est indispensable pour bien comprendre la suite, mais surtout, elle fait un exposé clair, concis et complet sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. La tentative n'est pas nouvelle; mais, il est utile de revenir dessus régulièrement pour bien s'en imprégner.

En effet, s'il était possible de faire un sondage parmi nos lecteurs en leur demandant quelle est la demande essentielle de Notre-Dame à Fatima, un grand nombre répondrait peut-être: la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie. Le sujet a effectivement défrayé la chronique pendant de nombreuses années. Cependant, tel n'est pas le point essentiel. Et cette consécration fait malheureusement un peu d'ombre au reste du message qui est pourtant plus important.

D'autres lecteurs, plus avisés, répondront: les cinq premiers samedis du mois. Là encore, la réponse est parfaitement juste, mais réductrice. Car, la Sainte Vierge n'a pas demandé seulement cinq samedis. Le 13 juillet 1917, après la vision de l'enfer, elle a confié aux petits voyants: « *Je viendrai demander la communion réparatrice des premiers samedis du mois.* » Elle n'a pas dit: « *des cinq premiers samedis du*

Le prochain congrès du Courrier de Rome

À 50 ANS DE L'OUVERTURE DU CONCILE, 1962 - 2012

aura lieu à Versailles et Paris les 4, 5 et 6 janvier 2013

mois. » Associer systématiquement le chiffre cinq avec les premiers samedis du mois conduit à méconnaître la véritable demande de Notre-Dame et son esprit.

Les points essentiels

Le message de Fatima concerne en premier lieu le salut des pécheurs et se trouve condensé dans une phrase que Notre-Dame prononça au cours de l'apparition du 19 août 1917 : « *Beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'il n'y a personne pour prier et se sacrifier pour elles.* » Cette préoccupation est omniprésente dans toutes les apparitions dont fut favorisée sœur Lucie. Elle l'est aussi dans tout son apostolat et dans toute sa correspondance.

De façon plus détaillée, le message peut se résumer à six points essentiels :

- l'urgente nécessité de faire des sacrifices pour la conversion des pécheurs,
- la récitation quotidienne du chapelet,
- la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, Marie Médiatrice de toutes les grâces,
- les fins dernières,
- les prophéties marquant l'origine divine de ce message.

Comme on le voit, la consécration de la Russie n'apparaît pas explicitement dans ces six points, ni la communion réparatrice des premiers samedis. Certes, ces deux demandes sont incluses dans la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, mais elles n'en forment qu'une partie. Et ce serait une erreur de la réduire à ces seuls éléments.

Nous n'allons pas analyser chacun de ces points ; il faudrait plusieurs numéros pour cela. Soulignons simplement les plus importants.

Une volonté de Dieu Lui-même

Après avoir rappelé l'urgente nécessité de prier pour les pécheurs en montrant l'enfer aux petits voyants, Notre-Dame leur confia le moyen de les sauver : « *Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé.* » (Apparition du 13 juillet 1917)

Dieu veut! Notre-Dame nous fait connaître une volonté de Dieu Lui-même! On chercherait vainement dans toute l'histoire des apparitions privées une phrase aussi forte. C'est une volonté formelle qui a un but précis : sauver les pécheurs, et un moyen : la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Et pour marquer le caractère absolument exceptionnel et unique de cette révélation, le Ciel l'a entourée de signes tout aussi exceptionnels : plusieurs prophéties dont la plus grande partie s'est réalisée, et un miracle cosmique, phénomène particulièrement rare puisqu'on n'en dénombre que quatre dans l'histoire de l'humanité, le dernier en date avant celui de Fatima étant les ténèbres du vendredi saint.

Il est essentiel de comprendre que la dévo-

tion au Cœur Immaculé de Marie est une volonté de Dieu Lui-même à laquelle Il accorde le pouvoir d'obtenir la conversion des pécheurs. C'est une grâce absolument extraordinaire. En pratiquant cette dévotion, nous pouvons sauver des pécheurs qui autrement iraient en enfer. Et Notre-Seigneur tient tant à cette dévotion que, sur demande de sœur Lucie, Il a Lui-même assoupli les conditions associées.

Si Dieu donne un moyen, c'est qu'il y a urgence. Hélas ! N'est-il pas évident de nos jours que le nombre de pécheurs ne cesse de grandir, et donc probablement le nombre de ceux qui vont en enfer ?

La communion réparatrice des premiers samedis du mois

Ici, il convient de préciser un point. La Sainte Vierge a demandé la communion réparatrice des premiers samedis du mois en réparation des outrages envers son Cœur et pour obtenir la conversion des pécheurs. Or, il est malheureusement par trop évident que, même si nous faisons cinq mois de suite une communion réparatrice, les outrages envers le Cœur Immaculé de Marie ne cesseraient pas et il resterait encore des pécheurs à convertir. Ce moyen est donc à utiliser non pas uniquement cinq mois de suite, mais chaque mois, toute sa vie durant, pour obtenir le plus de conversions possibles.

La demande des cinq mois est une faveur supplémentaire accordée à ceux qui pratiqueront cette dévotion. Ceux qui la pratiqueront cinq mois de suite seront en plus « *assistés par Notre-Dame à l'heure de leur mort, avec toutes les grâces nécessaires au salut de leur âme* » ; autrement dit, ils seront sauvés. Cette mention a un double but : montrer combien le Ciel tient à cette dévotion en y associant une grâce exceptionnelle pour celui qui la pratiquera ; et nous offrir un moyen parfaitement pédagogique pour nous y initier. Qui ne voudrait faire quelque chose pour son salut ? Voilà un moyen simple. Mais après avoir réalisé les cinq premiers mois, nous comprendrons combien il est important de continuer, non plus pour nous, mais pour réparer les offenses envers Notre-Dame et pour obtenir la conversion des pécheurs.

Communier n'est pas la seule condition fixée : il faut aussi se confesser, si possible le jour même, dire le chapelet et méditer quinze minutes sur les mystères du rosaire. Ces dernières conditions sont souvent négligées. Mais Notre-Dame et Notre-Seigneur les ont tous deux confirmées. Sur demande de sœur Lucie, Notre-Seigneur en a assoupli deux : la confession peut être faite avant ou après le premier samedi pourvu qu'elle soit faite dans l'intention de faire réparation au Cœur Immaculé de Marie (apparition du 15 février 1926). La communion peut être faite le lendemain sous réserve qu'il y ait une raison grave et

qu'un prêtre ait expressément accordé l'autorisation de la reporter au lendemain (apparition du 29 mai 1930).

Ces conditions sont exigeantes. Parmi tous ceux qui pensent avoir fait les cinq premiers samedis du mois, combien ont bien respecté les quatre conditions cinq fois de suite ? Mais une telle exigence de la part du Ciel est légitime, tant les fruits de cette dévotion sont extraordinaires.

Chapelet et sacrifices

Notre-Dame a également demandé la récitation quotidienne du chapelet. Cette demande est particulièrement importante, car c'est la seule à avoir été faite à chacune des six apparitions de Fatima. Elle est encore soulignée par le fait qu'à la dernière apparition, Notre-Dame a donné son nom : Notre-Dame du Rosaire. La Sainte Vierge affirme que par ce moyen, nous obtiendrons la paix : « *Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre.* » (Apparition du 13 mai 1917)

Cette demande montre l'importance exceptionnelle du rosaire, après le saint sacrifice de la messe. Cette affirmation est parfaitement conforme à toute la tradition. Un prêtre qui, pour diverses raisons, ne peut plus dire son bréviaire (maladie, perte de la vue, ...) est tenu de le remplacer par la récitation quotidienne du rosaire. Un chapitre recense plusieurs exemples montrant la puissance du rosaire, non seulement pour obtenir la paix ou vaincre les hérésies, mais aussi pour garder la foi. Ajoutons-en un. Lorsqu'après de dures persécutions, tous les missionnaires furent exécutés au Japon, il y eut une période de 150 ans durant laquelle la religion catholique disparut totalement. Lorsque les missionnaires revinrent au XVIII^e siècle, quelle ne fut pas leur surprise de retrouver des communautés profondément catholiques. Ils découvrirent que, malgré l'absence de prêtre, donc sans sacrements, elles étaient restées vivantes et solides grâce à la récitation quotidienne du chapelet que les premiers missionnaires leur avaient enseignée.

La Sainte Vierge a également demandé d'offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs. En premier lieu, elle a parlé de sacrifices et non de pénitences. De plus, les sacrifices demandés ont été clairement précisés.

À l'été 1916, sœur Lucie demanda à l'Ange : « *Comment devons-nous faire des sacrifices ?* » L'Ange lui répondit : « *De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. De cette manière, vous attirerez la paix sur votre patrie.* »

Au passage, notons la précision donnée par l'Ange : l'offrande de nos sacrifices

obtiendra la conversion des pécheurs, de laquelle découlera la paix pour les nations.

Le 13 mai 1917, Notre-Dame elle-même demanda: « *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs?* »

En 1943, dans une communication intime, Notre-Seigneur confia à sœur Lucie: « *Le sacrifice qu'exige de chacun l'accomplissement de son propre devoir et l'observance de ma loi, voilà la pénitence que je demande et que j'exige maintenant.* » (Lettre à Mgr Ferreira du 28 février 1943).

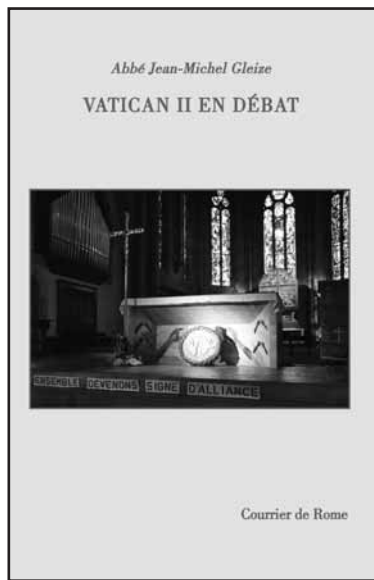
Le 4 mai de la même année, elle écrivait au père Gonzalès: « *Il désire que l'on fasse comprendre aux âmes que la véritable pénitence qu'Il veut et exige maintenant consiste avant tout dans le sacrifice que chacun doit s'imposer pour accomplir ses propres devoirs religieux et matériels.* »

En 1946, à John Haffert qui lui posait la question: « *Et qu'entendez-vous par sacrifice?* », sœur Lucie répondit: « *Par sacrifice, Notre-Dame a dit qu'elle entendait l'accomplissement loyal du devoir d'état quotidien de chacun.* »

Il n'y a donc aucune hésitation possible: les sacrifices demandés sont l'accomplissement de notre devoir d'état et l'observation de la loi divine, ceci dans le but d'obtenir la conversion des pécheurs. Omettre cette précision, c'est déformer complètement le message de Fatima.

Le Vatican a rappelé plusieurs fois que le message de Fatima était avant tout un appel à la prière et à la pénitence. Ce n'est pas faux, mais sérieusement réducteur! La Sainte Vierge a bien demandé des prières et des pénitences, mais pas n'importe quelles prières, ni n'importe quelles pénitences. S'il fallait résumer le message de Fatima, il serait beaucoup plus exact de dire "chapelet et sacrifices pour la conversion des pécheurs", plutôt que "prière et pénitence" comme le fait le Vatican.

Combien de catholiques suivent avec amour ces demandes? Combien de paroisses incitent les fidèles à la communion réparatrice? Combien de curés appellent à la récitation quotidienne du chapelet et à l'offrande des sacrifices de notre devoir d'état pour la conversion des pécheurs? Voilà les points essentiels du message. Voilà ce que le Vatican ne rappelle jamais. L'un des grands mérites du livre de Joseph de Belfont est d'avoir clairement fait ressortir cet aspect trop oublié de Fatima. Aussi la première partie de son livre devrait-elle être parfaitement connue de tous les catholiques. Rien que pour cette raison, ce livre méritait de paraître. Les autres parties sont cependant loin d'être inintéressantes.



Le Discours pontifical du 22 décembre 2005 compare l'après Vatican II à la période difficile qui suivit le premier concile de Nicée. Mais s'il est vrai que l'hérésie arienne a progressivement reculé avant de disparaître, grâce à la mise en pratique des enseignements du premier concile œcuménique, en revanche, nous sommes bien obligés de constater qu'il en va bien différemment depuis Vatican II. Le désordre s'est introduit dans l'Église à la suite de ce Concile, et depuis cinquante ans, il s'installe et se normalise. Résulte-t-il seulement, comme le pense le pape, du conflit qui oppose les deux herméneutiques? Aux yeux de Mgr Lefebvre, ce fait, surprenant en lui-même, trouve son explication dans les intentions explicites des papes Jean XXIII et Paul VI: « Déclarant ce concile pastoral et non

dogmatique, mettant l'accent sur l'*aggiornamento* et l'œcuménisme, ces papes privèrent d'emblée le Concile et eux-mêmes de l'intervention du charisme d'infailibilité qui les aurait préservés de toute erreur. »

Membre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X fondée par Mgr Lefebvre, l'abbé Jean-Michel Gleize enseigne l'ecclésiologie au Séminaire d'Écône depuis son ordination, en 1996. Il prit part aux discussions doctrinales auprès du Saint-Siège (2009-2011).

Photo de couverture : Chœur de la cathédrale de Sion (Valais, Suisse)

Ce livre sera disponible fin août 2012 au prix de 15 €. Il pourra être commandé au Courrier de Rome (3 € de port).

TABLE DES MATIÈRES

Préface de Mgr Fellay.
Introduction.

PREMIÈRE PARTIE - LA TRADITION -

Chapitre 1: Nécessité et existence de la Tradition.

Chapitre 2: Définition de la Tradition: - La Tradition au sens du sujet - La Tradition au sens de l'objet - La Tradition au sens de l'acte - La Tradition au sens des monuments - Règle éloignée et règle prochaine - Magistère vivant et explicitation du dogme: constance de l'objet ou continuité du sujet? - Deux points de vue inconciliables

Chapitre 3: Magistère et Foi.

Chapitre 4: Les différents aspects de l'activité du magistère: - Les vérités garanties infailliblement - Le critère garantissant infailliblement ces vérités - Les vérités garanties non-infailliblement et prudemment.

DEUXIÈME PARTIE - VATICAN II -

Prologue.

I - La nouvelle messe est-elle bonne?: - État de la question - Principe de réponse - Réponses aux objections.

II - La nouvelle messe est-elle valide?: - Objections - Principe de réponse - Réponses aux objections.

III - Le nouveau sacre épiscopal est-il valide?: - Objections - Principe de réponse - Réponse aux objections.

Annexe: La forme de l'ordination au diaconat et à la prêtrise.

IV - Que penser de la réforme de Paul VI concernant le sous-diaconat et les ordres mineurs?: - La réforme de Paul VI - La logique du motu proprio de 2007.

V - La liberté religieuse: - État de la question - Objections - Principe de réponse - Réponse aux objections.

VI - L'Église sacrament: - État de la question - Objections - Principe de réponse - Réponse aux objections.

VII - Peut-on parler d'un sacerdoce commun des baptisés?: - Objections - Principe de réponse - Réponse aux objections.

VIII - Le subsistit: - État de la question - Objections - Principe de réponse - Réponse aux objections.

IX - La collégialité: - État de la question - Objections - Principe de notre réponse - Réponse aux objections.

X - Le magistère est-il infaillible?: - Objections - Principe de réponse - Réponse aux objections.

XI - L'enseignement de Vatican II s'impose-t-il à la conscience des catholiques?: - Objections - Principe de réponse - Réponse aux objections

TROISIÈME PARTIE - APERÇU SYNTHÉTIQUE -

Synthèse finale

L'ÉTONNANTE ATTITUDE DES PAPES

Une obligation d'ordre surnaturel

La deuxième partie cite une importante analyse du père Joseph de Sainte Marie, o.c.d., montrant que le message de Fatima n'est pas qu'une simple révélation privée: il contient une obligation d'ordre surnaturel qui s'impose à toute l'Église, car il s'agit d'une volonté de Dieu lui-même. Voici l'avis du père Joseph de Sainte Marie sur cette question:

Parmi les communications surnaturelles données actuellement à certains, il faut distinguer celles qui n'ont pour objet immédiat que le bien et la conduite de leur âme et celles qui leur sont faites pour être communiquées par eux à l'Église. Tel est le cas à Fatima, à Lourdes et dans toutes les grandes apparitions mariales des temps modernes. (...) S'il est vrai que la nature de l'acte de foi est déterminée par le motif sur lequel repose cet acte, on doit en conclure qu'une foi humaine est celle qui repose sur un témoignage humain et que, à l'inverse, **là où intervient un témoignage surnaturel, d'origine divine, l'acte de foi requis sera lui aussi marqué d'un caractère surnaturel.** Ce ne sera pas la foi théologique que, par définition, seule la Révélation évangélique proposée par l'Église peut exiger et fonder. Mais **ce ne sera pas non plus une foi purement humaine, laissée au libre choix de chacun.** En termes simples disons: **à partir du moment où il est établi que Dieu nous parle, par Lui-même ou par un messager, sa parole fonde un acte de foi qui appartient d'une certaine manière à l'ordre surnaturel.** Elle le fonde et elle l'exige; **il y a obligation de croire et donc d'obéir.**

(...) Ainsi donc, lorsque les papes consacrent le monde au Cœur du Christ ou à celui de la Vierge sur la requête qui leur en est faite par voie prophétique, et après s'être assurés que ce geste répond bien aux exigences de la Nouvelle Alliance, (...) leur démarche n'est pas simplement légitime; **elle est la réponse à une obligation d'ordre surnaturel qui s'impose à eux.** (Article *Réflexions sur un acte de consécration* paru dans *Marianum XLIV*, 1982, p. 115)

Cette dernière remarque est sans doute une des raisons pour lesquelles le Ciel a entouré le message Fatima de phénomènes aussi extraordinaires: ils marquent non seulement son origine divine, mais aussi son caractère d'obligation surnaturelle.

Une obligation non satisfaite

Or en analysant l'attitude des papes vis-à-vis du secret, l'étude montre que, s'ils exprimèrent un grand enthousiasme pour Fatima au début de leur pontificat, tous, dès qu'ils eurent une connaissance plus précise

du secret, manifestèrent une grande méfiance à son égard. Il s'agit bien d'une méfiance vis-à-vis du secret et non pas d'une opposition à Fatima. Jean-Paul II, par exemple, a été très attaché à Fatima, surtout après l'attentat de la place Saint-Pierre, mais a toujours été très au recul vis-à-vis du secret en général, aussi bien de la troisième partie que des deux premières.

Cette méfiance prouve une chose: ce que contient le troisième secret est grave. Cinq papes consécutifs ne se seraient sûrement pas méfiés d'un contenu insignifiant. (Benoît XV et Jean-Paul 1^{er} ne sont pas comptés parmi ces papes, car le premier n'a pas pu avoir une connaissance précise des apparitions, et le pontificat du second a été trop court pour qu'il puisse avoir une action.) Or, à lui seul, le secret diffusé en 2000 ne peut pas expliquer une telle méfiance de leur part.

Cette unanimité est significative. Cette méfiance est probablement la raison de leur hésitation à consacrer la Russie. Le dernier chapitre de la deuxième partie du livre analyse en détail la question. En s'appuyant sur les analyses du frère François de Marie des Anges, de la CRC, et du père Joseph de Sainte Marie, il rappelle qu'entre 1917 et 1936, le Ciel a demandé deux consécrations:

- une première exprimée par la Sainte Vierge en 1917 et demandée formellement en 1929 à sœur Lucie. Il s'agit d'une consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie par le pape en union avec les évêques du monde entier et en y associant des actes de réparation.

- une deuxième adressée par Notre-Seigneur à Alexandrina da Costa en 1936, voyant que la demande de sa mère n'était toujours pas satisfaite. Il s'agit d'une consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie avec une mention spéciale de la Russie et aucune condition supplémentaire n'y est associée.

Sœur Lucie eut connaissance de cette deuxième demande du Ciel, car dans une lettre au pape Pie XII datée du 24 octobre 1940, elle expliqua clairement la différence entre les deux et pourquoi Notre-Seigneur avait fait cette deuxième demande:

Très Saint-Père, notre bon Dieu, au cours de plusieurs communications intimes, n'a cessé d'insister sur cette demande, et il a promis dernièrement que si votre Sainteté daignait consacrer le monde au Cœur Immaculé de Marie, avec une mention spéciale de la Russie, il abrègerait les jours de tribulation par lesquels il a décidé de punir le monde de ses crimes, au moyen de la guerre, de la famine et de la persécution contre l'Église et contre votre Sainteté.

À la suite de quoi, un constat s'impose: toutes les consécrations faites par les papes

ont été en tous points conformes aux conditions demandées par Notre-Seigneur, mais pas à celles demandées par Notre-Dame. Pour accréditer la thèse que les conditions de Notre-Dame ont été respectées, certains auteurs ont tenté de faire dire à sœur Lucie que la Sainte Vierge n'avait jamais demandé que la Russie soit explicitement nommée. Cette affirmation va contre le sens obvie des paroles de Notre-Dame. La nécessité de nommer la Russie a été clairement exprimée plusieurs fois. Voici les paroles de Notre-Dame telles que sœur Lucie les a toujours rapportées:

Pour l'empêcher, je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde. (...) À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint-Père me consacrera la Russie qui se convertira. (Apparition du 13 juillet 1917 à Fatima).

Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé. Il promet de la sauver par ce moyen. (Apparition du 13 juin 1929 à Tuy).

Ces deux extraits des apparitions figurent intégralement dans la lettre précitée du 24 octobre 1940 au pape Pie XII. De plus, par deux fois, le 29 mai 1930 et le 12 juin 1930, sœur Lucie écrivit au père Gonçalves:

Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice, indiquée ci-dessus.

Rapportant un dialogue avec Notre-Seigneur en 1936, elle confia à son confesseur:

D'une manière intime, j'ai parlé à Notre-Seigneur de ce sujet, et, il y a peu de temps, je lui demandais pourquoi il ne convertirait pas la Russie sans que sa Sainteté fasse cette consécration:

- Parce que je veux que toute mon Église reconnaisse cette consécration comme un triomphe du Cœur Immaculé de Marie, pour ensuite étendre son culte et placer, à côté de la dévotion à mon Divin Cœur, la dévotion à ce Cœur Immaculé.

Voici également ce que rapporte William Thomas Walsh à propos de l'entretien qu'il eut avec elle le 15 juillet 1946:

Sœur Marie das Dorez m'expliqua clairement que Notre-Dame n'a pas demandé la consécration du monde à son Cœur Immaculé. C'est la consécration de la Russie qu'elle a demandée expressément. Elle me répéta plusieurs fois et avec une solennité voulue :

- Ce que veut Notre-Dame, c'est que le Saint-Père et tous les évêques consacrent la Russie à son Cœur Immaculé, par une cérémonie spéciale.

La même année, le père McGlynn lui parlant de « la consécration du monde », sœur Lucie l'arrêta en disant : « Non ! Pas le monde ! La Russie ! La Russie ! Notre-Dame a demandé que le Saint-Père consacre la Russie à son Cœur Immaculé et qu'il commande aux évêques, à tous les évêques de le faire aussi en union avec lui au même moment. »

Voici également le dialogue que le père Umberto eut avec elle le 15 août 1978 :

- Ma Sœur, j'aimerais vous poser une question. Si vous ne pouvez me répondre, soit ! Mais si vous pouvez répondre, je vous en serais très reconnaissant... Notre-Dame a-t-elle jamais parlé de la consécration du monde à son Cœur Immaculé ?

- Non, père Umberto, jamais ! À la Cova da Iria en 1917, Notre-Dame avait promis : « Je reviendrai demander la consécration de la Russie... » En 1929, à Tuy, comme elle l'avait promis, Notre-Dame est revenue me dire que le moment était venu de demander au Saint-Père la consécration de ce pays-là.

Enfin, le 14 mai 1982, sœur Lucie expliqua à Mgr Hnilica que Dieu voulait « la consécration de la Russie et uniquement de la Russie, sans aucune adjonction », car « la Russie est un immense territoire bien circonscrit, et sa conversion se remarquera, apportant ainsi la preuve de ce qu'on peut obtenir par la consécration au Cœur Immaculé de Marie. »

Si véritablement il n'est pas nécessaire de citer la Russie dans l'acte de consécration, pourquoi Notre-Dame en a-t-elle autant parlé au risque de nous induire en erreur ?

Il faut reconnaître que les faits donnent raison à Joseph de Belfont. Car, les résultats des consécrations de Pie XII et Jean-Paul II ont été conformes aux promesses faites par Notre-Seigneur (inversement du cours de la deuxième guerre mondiale pour la consécration de Pie XII et affaiblissement du pouvoir central à Moscou conduisant à la chute du mur de Berlin pour la consécration de Jean-Paul II) mais pas à celles faites par Notre-Dame (conversion de la Russie). On peut avoir un avis différent, mais son point de vue ne peut pas être taxé de faux. Il y aurait en tout cas matière à poursuivre la réflexion sur ce point : les consécrations réalisées

étaient-elles en tout point conformes aux demandes de Notre-Dame ou à celles de Notre-Seigneur ? Le Vatican n'a jamais été très clair sur ce point.

Mais qu'il y ait ou non nécessité de nommer la Russie et d'employer l'expression « Cœur Immaculé de Marie », il est certain que deux autres conditions demandées par Notre-Dame n'ont pas été satisfaites : aucun acte de réparation n'a été fait dans les diocèses et la communion réparatrice des premiers samedis n'a toujours pas été reconnue ni encouragée par l'Église. Ces deux demandes n'ont jamais eu l'ombre d'un début d'exécution.

La non-satisfaction de la reconnaissance de la communion réparatrice est particulièrement étonnante. Le Vatican prétend que la consécration a été faite comme l'a demandée Notre-Dame et que depuis la Russie s'est convertie : il serait donc temps de satisfaire cette demande, car Notre-Seigneur a bien dit à sœur Lucie à Tuy en mai 1930 : « Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice. » En conséquence, d'après cette demande, la conversion de la Russie ne peut avoir lieu que si au préalable le Saint-Père promet de recommander cette dévotion. Or, aucun pape n'a fait une telle promesse. D'autre part, si le Vatican croit véritablement que la Russie s'est convertie suite à la consécration de 1984, il est alors tenu de réaliser la demande de Notre-Seigneur. Or, il ne l'a toujours pas fait : il y a au moins là une négligence grave de sa part.

Il est douloureux de voir cette négligence, ou tout au moins ce manque d'empressement des papes à exécuter une demande de notre Mère du Ciel. S'ils estiment difficile de réaliser la consécration, pourquoi n'ont-ils pas au moins reconnu la dévotion des premiers samedis du mois et demander des actes de réparation ? Pourtant, cette dévotion s'inscrit parfaitement dans la tradition de l'Église : l'étude y consacre tout un chapitre.

Il ne s'agit pas de juger les pontificats à l'aune de la seule attitude des papes vis-à-vis de Fatima. Mais il faut prendre conscience de cette attitude et prier pour que le Saint-Esprit éclaire les papes afin qu'ils n'aient plus cette réserve envers les demandes de Notre-Dame. N'est-ce pas d'ailleurs ce que faisaient les petits voyants au point que Jacinthe avait elle-même complété dans ce sens la prière enseignée par la Sainte Vierge ? Offrir pour le Saint-Père tous

les sacrifices demandés par l'exécution de notre devoir quotidien, qui se soucie d'enseigner cette dévotion aujourd'hui ? Car le retard à consacrer la Russie n'est pas de la seule responsabilité du Saint-Père : il est dû aussi sûrement pour une bonne part aux prières qu'il n'a pas eues de la part des nombreux catholiques qui négligent la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, si chère au cœur de Dieu. Chacun d'entre nous a sur ce point une obligation d'ordre surnaturel, comme dirait le père Joseph de Sainte Marie. Il convient d'en prendre conscience, car nous aurons des comptes à rendre sur ce point dans l'au-delà. De même, on ne peut que regretter de voir abandonnées, y compris par beaucoup de paroisses traditionnelles, les prières instaurées à la fin des messes basses par Pie XI pour obtenir la conversion de la Russie.

LA DÉSOLANTE POSITION DU SAINT-SIÈGE

La troisième partie du livre analyse les documents du dossier diffusé le 26 juin 2000 avec le secret, ainsi que plusieurs communications faites depuis par le cardinal Bertone. Certains lecteurs la trouveront peut-être un peu ardue, notamment l'analyse du commentaire théologique. Elle mérite pourtant d'être lue : tout d'abord, elle montre clairement la position actuelle du Vatican sur les révélations privées en général, et sur Lourdes et Fatima en particulier ; ensuite, elle montre que le Vatican est loin d'avoir tout révélé sur le secret de Fatima.

Le Vatican et les révélations privées

D'après le commentaire théologique, à Lourdes comme à Fatima, il n'y aurait pas eu d'apparitions extérieures, mais une simple vision intérieure : la Sainte Vierge n'aurait pas été réellement présente et aucune parole n'aurait été véritablement prononcée.

C'est un point particulièrement curieux : Jean-Paul II est allé trois fois à Fatima. Il s'est aussi rendu à Lourdes ; Benoît XVI également. Tous deux croient donc qu'il y eut en ces lieux des apparitions. Et pourtant le dossier du Vatican soutient qu'à Lourdes comme à Fatima, il n'y a pas eu d'apparition extérieure, mais simplement une vision intérieure. Le commentaire théologique reconnaît que les voyants ont vécu une expérience mystique très forte qui imprègne tout le message de Fatima ; mais la Sainte Vierge n'y est pas venue en personne et n'a donc pas pu réellement prononcer des paroles. Joseph de Belfont s'élève à juste titre contre cette position en exposant l'incroyable quantité de signes extérieurs observés par des milliers de témoins, qui prouvent sans aucun doute possible la présence à Fatima d'un personnage céleste avec son corps glorieux. Et il est difficile de ne pas tomber d'accord avec lui lorsqu'il achève sa démonstration en disant : « Nous continue-

rons donc à croire que la Sainte Vierge est réellement venue six fois à la Cova da Iria avec son corps glorieux, s'est montrée aux enfants, leur a parlé et a manifesté sa présence à toutes les personnes présentes par des signes physiques qui ne trompent pas. »

Avec la délicatesse d'un véritable amour filial, il tente de tenir le Saint-Père hors de ce débat. Mais personne ne sera dupe : il semble bien hélas que le commentaire théologique ait été diffusé avec la pleine et entière approbation de celui qui est actuellement sur le siège de Pierre, lequel synthétise donc très probablement sa position sur les apparitions de Lourdes et Fatima.

L'auteur reprend ainsi point par point toutes les affirmations contestables des documents diffusés par le Vatican. En cela, il est un fidèle adepte de ce que nous ne cessons de faire au Courrier de Rome depuis sa création : reprendre inlassablement et sans relâche tous les textes litigieux en provenance du Saint-Siège, tout en conservant un profond attachement au Saint-Père et en reconnaissant en lui un légitime successeur de saint Pierre.

Nous ne savons pas tout

Après l'analyse du dossier publié par le Saint-Siège, l'étude se poursuit avec l'analyse de toutes les interventions du cardinal Bertone depuis la diffusion du secret, lesquelles montrent on ne peut plus clairement que tout n'a pas été révélé. De nombreux détails prouvent que le Vatican tient à ne pas dévoiler certains points. En particulier, la parcimonie avec laquelle les informations sont données est troublante. Sans même parler du secret lui-même, bien des documents sont encore non révélés à ce jour : les cahiers spirituels de sœur Lucie, l'*Histoire critique de Fatima* du père Alonso, œuvre en 24 volumes comprenant plus de 5 000 documents, les lettres citées dans le dossier du Vatican dont il n'est donné que quelques très courts extraits, notamment la lettre du 12 mai 1992 de sœur Lucie au pape Jean-Paul II, etc. Nous ne savons donc pas tout, loin s'en faut.

Et non seulement plusieurs documents importants ne sont toujours pas divulgués, mais les points essentiels du message sont laissés dans l'ombre. Ainsi, le plus stupéfiant, dans ce dossier et dans toutes les interventions qui ont suivi, est l'absence totale de rappel des principaux points du message Fatima, en particulier la récitation quotidienne du chapelet, la nécessité d'offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Pas une fois le Vatican n'a saisi l'occasion de cette diffusion pour les rappeler. Une telle omission ne peut être fortuite. La seule explication possible est que, pour le Vatican, ces points sont soit insignifiants, soit inventés par sœur Lucie. Qu'il le veuille ou non, par son silence, le Vatican

méprise les enseignements de Fatima.

LE REJET DE FATIMA PAR VATICAN II

La quatrième partie du livre compare les trois hypothèses en présence. Elle est probablement celle qui passionnera la plus grande partie des lecteurs. La conclusion risque d'en déranger certains. Nous laissons à Joseph de Belfont la responsabilité de sa conclusion, même si à ce jour, nous n'avons guère d'arguments à lui opposer pour dire qu'il s'est trompé. Nous apprécions qu'il ait laissé le débat ouvert.

Toutefois, sa démonstration est convaincante, car il ne laisse rien au hasard et s'est efforcé de réunir, de la façon la plus exhaustive possible, tous les arguments des partisans ou détracteurs de la position du Vatican. Tous ont des arguments solides. Il les analyse sans préjugé, en les confrontant au message et à l'histoire de Fatima. À notre connaissance, c'est la première fois qu'une telle comparaison des trois hypothèses possibles est tentée. D'où l'intérêt de cette partie, quelle que soit l'hypothèse à laquelle on soit attaché. Ceux qui se lanceront dans la lecture de ce livre la liront sûrement : il nous semble donc inutile d'en souligner l'intérêt.

Nous voudrions toutefois souligner un chapitre qui donne un éclairage très intéressant sur la situation actuelle de l'Église. Il montre que le concile Vatican II s'est prononcé officiellement contre tous les points essentiels du message de Fatima, souvent par l'intermédiaire des commissions plus que par la volonté formelle des pères conciliaires, il est vrai. Cette constatation, déjà remarquée par certains experts, en particulier par le frère Michel de la Sainte Trinité, est exposée ici avec une grande clarté.

1. Aucun texte du concile Vatican II ne parle explicitement du chapelet ou du rosaire. Pourtant lors de la troisième session du concile Vatican II, le cardinal Cerejeira, s'appuyant sur la demande de cent treize évêques, demanda par écrit de modifier le n° 67 de *Lumen Gentium* de la façon suivante : « *Qu'aux mots "les pratiques et exercices de piétés" soit ajouté : "parmi lesquels se distingue le rosaire".* » Hélas, la commission chargée de préparer le chapitre sur la Vierge Marie refusa de soumettre la proposition au vote des pères, jugeant que « *le concile ne devait pas désigner de dévotion en particulier* ». Le concile a donc délibérément refusé de distinguer le rosaire parmi les différentes formes de piété envers la Sainte Vierge, alors que sœur Lucie n'a cessé, sa vie durant, d'affirmer que c'était un des points essentiels du message de Fatima.

2. Le sujet de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie n'a jamais été abordé. Pour répondre à une demande des pères, Paul VI s'est contenté de lire un acte de confiance à la fin de la deuxième session, mais sans

aucune préparation et sans prévenir les pères auparavant.

3. Aucun texte ne parle de l'enfer, ni de la nécessité de prier pour la conversion des pécheurs afin qu'ils n'y soient pas jetés après leur mort.

4. Aucun texte ne parle de la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Pourtant, la volonté de Dieu est clairement que sa Mère jouisse d'un culte liturgique plus affirmé dans l'Église. Sœur Lucie transmet cette demande aux différents papes, notamment à Pie XII. Elle demanda que le rosaire et la communion réparatrice du premier samedi du mois soient reconnus officiellement comme prières liturgiques. Jusqu'à ce jour, l'Église n'a rien fait.

5. Les erreurs de la Russie n'ont pas été condamnées. Pire, les accords de Metz ont acté que la question du communisme ne serait jamais abordée, alors qu'il avait pourtant été explicitement condamné par Notre-Dame elle-même.

6. Enfin, le concile a refusé de reconnaître à la Sainte Vierge le titre de Médiatrice de toutes grâces : Paul VI a même jugé la proposition condamnable.

Les pères ne sont pas unanimement responsables de ces rejets. Mais, au bilan, ce concile, prétendument le plus grand de tous les temps, a refusé débattre sur tous les points abordés par Notre-Dame à Fatima et dont l'importance est telle qu'elle a été marquée par un miracle exceptionnel. Aussi peut-on dire sans exagération que le concile Vatican II s'est opposé à toutes les demandes faites par Notre-Dame à Fatima. Un tel refus sur tous les points essentiels n'est sûrement pas fortuit. Le silence des textes conciliaires (suite à l'opposition franche des commissions) face aux demandes de Notre-Dame est dramatique. En refusant délibérément de recommander la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, le concile Vatican II a donc rejeté une volonté de Dieu Lui-même. Une telle attitude vis-à-vis de notre Mère du Ciel est une véritable insulte, dont la honte restera toujours attachée à ce « *concile dénaturé* », selon l'expression de l'abbé Raymond Dulac dans *La collégialité épiscopale au II^e Concile du Vatican*.

Mais ce refus ne concerne pas que les pères conciliaires : il nous concerne aussi. Il serait trop facile, pour ne pas dire lâche, de penser que la mise en œuvre du message de Fatima ne dépend que des autorités de l'Église et que, tant que la consécration de la Russie n'est pas faite, nous n'avons rien à faire. Nous avons une obligation surnaturelle de réparer à notre mesure l'affront commis par le concile à l'égard de la Sainte Vierge en négligeant aussi effrontément ses demandes. Pour cela, nous ne pouvons mieux faire que recommander à nos lecteurs

de commencer par suivre celles de ces demandes qui les concernent directement et dont nous allons parler maintenant. Il faut en particulier entourer le Saint-Père de nos prières. La première réaction des petits voyants, lorsqu'ils ont connu le secret, a été de faire des sacrifices pour le Saint-Père. Faisons de même, même si nous ne connaissons pas encore complètement le secret.

UNE CONCLUSION PLEINE D'ESPÉRANCE

L'étude s'achève par deux conclusions. La première concerne l'authenticité du troisième secret. Même si elle est importante, car il n'est pas anodin de savoir si le Vatican a ou non commis un faux, elle est moins essentielle que la seconde qui concerne la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Dans un certain sens, savoir si le secret officiel est authentique ou non, si la consécration de la Russie a été faite ou non, est finalement secondaire vis-à-vis de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et de l'urgence qu'il y a à la pratiquer et à la propager. Nous avons déjà beaucoup à faire avec tout ce que nous savons sur les autres parties du message. Aussi, nous paraît-il plus important d'insister sur le dernier chapitre qui ferme le livre avec une conclusion pleine d'espérance. Il montre que la dévotion au Cœur Immaculé de Marie est le remède à tous nos maux actuels. Commençons donc par mettre en pratique les recommandations de ce chapitre. L'auteur y propose des actions concrètes et pertinentes, sur un plan tant spirituel que pratique, pour remédier à la situation présente et suivre les demandes de la Sainte Vierge. Ces propositions devraient satisfaire aussi bien les lecteurs convaincus par sa démonstration que ceux qui resteront sceptiques. Il faut rapidement faire ce qu'a demandé la Sainte Vierge ; c'est le moyen voulu par Dieu pour sauver le monde aujourd'hui. Il est urgent de comprendre l'importance de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et de la mettre en pratique. Pour cela, nul n'est besoin de savoir ce que contient ou ne contient pas le troisième secret.

Le chapelet

Il faut commencer par être fidèle à la récitation quotidienne de notre chapelet, en particulier pour demander à Notre-Dame la paix. Ce sont nos chapelets et non pas les réunions interreligieuses à Assise qui nous apporteront la paix. C'est par le chapelet que les catholiques ont obtenu des victoires sur les musulmans, les protestants et les communistes. Ce qui était vrai autrefois est tout aussi vrai aujourd'hui. Rappelons-nous ce qu'a dit Notre-Dame aux petits voyants : « *Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre.* »

Disons-le aussi pour le Saint-Père. Nous ne devons pas laisser le Souverain Pontife seul : il faut l'entourer d'un immense réseau

de prières qui vivifiera et soutiendra son action. Ayons aussi à cœur de réciter les deux prières de l'Ange et les deux prières de Notre-Dame.

Les sacrifices pour le Saint-Père et la conversion des pécheurs

Il faut ensuite offrir tous les sacrifices rencontrés dans l'accomplissement de notre devoir d'état, pour la conversion des pécheurs et pour le Saint-Père. Ce devrait être une préoccupation continuelle. Supprimons les mouvements d'impatiences et les récriminations : offrons tout pour le Saint-Père qui en a tant besoin, pour réparer les outrages envers le Cœur Immaculé de Marie, pour racheter des pécheurs. Une âme sauvée ne vaut-elle pas que nous supportions avec patience et humilité nos petites contradictions quotidiennes ? Il faut vraiment assaillir le ciel de nos prières et de nos sacrifices pour que les cœurs des orthodoxes se laissent toucher par la grâce et que le pape puisse faire la consécration demandée par Notre-Dame. Souvenons-nous aussi de ce que disait l'Ange à la petite Lucie : « *De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. De cette manière, vous attirerez la paix sur votre patrie.* » La paix nous viendra de la conversion des pécheurs que nous aurons obtenue par nos sacrifices.

En ce qui concerne les sacrifices, un effort particulier serait à faire sur un point un peu difficile : il s'agit de l'observance des règles de la pudeur dans notre tenue vestimentaire. « *Il viendra des modes qui offenseront beaucoup Notre-Seigneur* » confiait Jacinthe à Mère Godhino. La correction dans la tenue vestimentaire demande à tous des efforts. Faisons ces efforts d'une part pour ne plus offenser Notre-Seigneur, d'autre part pour lui offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs et pour le Saint-Père.

La communion réparatrice des premiers samedis du mois

Pratiquons aussi assidûment la communion réparatrice des premiers samedis du mois sans oublier les conditions associées : la confession, la récitation du chapelet et le quart d'heure de méditation sur les mystères du rosaire. Il faudrait que le premier samedi du mois soit pour nous comme un dimanche. Consacrons une partie de cette journée à notre Mère du Ciel. Une demi-matinée par mois offerte pour réparer les outrages faits à Notre-Dame, sauver des pécheurs, obtenir la paix pour le monde, est-ce cher payer ? Y croyons-nous seulement ? Tout le drame est là : nous sommes peut-être convaincus que la Sainte Vierge est apparue à Fatima et y a fait un miracle extraordinaire, mais nous ne mettons pas en pratique ce qu'elle demande. Oui, direz-vous, mais ce moyen semble si disproportionné face au désastre actuel ?

Hommes de peu de foi, vous rétorquerait Notre-Seigneur ! Si la Sainte Vierge l'a promis, comment oser en douter ? Si nous pratiquons régulièrement les premiers samedis du mois, le Souverain Pontife aura toute facilité pour ratifier cette « *vox populi* » et proclamer officiellement la dévotion au Cœur Immaculé de Marie...

N'oublions pas non plus de célébrer la fête du Cœur Immaculé de Marie, le 22 août.

À l'évidence, tous ces moyens sont à la portée de tous les baptisés et il faut impérativement les mettre en œuvre et répondre ainsi aux demandes de Notre-Dame.

La consécration et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie

Outre ces points essentiels, il en est d'autres très complémentaires, qu'il serait d'autant plus dommage de ne pas suivre qu'ils sont faciles à observer. Il s'agit en particulier de la consécration au Cœur Immaculé de Marie et du port du scapulaire. Il faut consacrer nos personnes, nos familles, nos communautés, nos patries. Et pour marquer notre appartenance à Notre-Dame, il convient de porter continuellement son habit, le scapulaire.

Ensuite, la volonté de Dieu est que la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et le rosaire soient inscrits dans les pratiques liturgiques officielles de la Sainte Église. Cette demande n'est pas encore réalisée. Aussi convient-il, dans la mesure de nos possibilités, d'y travailler pour qu'arrive bientôt le triomphe annoncé du Cœur Immaculé de Marie : « *À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera.* » (Apparition du 13 juillet 1917).

Enfin, un dernier point : s'il était vrai que le secret n'ait pas été complètement révélé, il y aurait dans ce cas des enseignements de Notre-Dame que nous ne connaîtrions pas. Il faut donc demander à avoir le vrai troisième secret. Nous ne pouvons négliger de connaître ce que Notre-Dame voulait nous dire.

En conclusion, ceux qui se lanceront dans la lecture de ce livre ne le regretteront pas, même s'ils aboutissent à une conclusion différente à propos du troisième secret : ils en retireront une meilleure connaissance du message de Fatima et de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, et, nous l'espérons, une ferme volonté de la pratiquer, pour la conversion des pécheurs, pour le Saint-Père et pour réparer les outrages commis envers le Cœur de notre Mère. Même s'il était un jour prouvé que la conclusion sur l'authenticité du troisième secret était erronée (ce qui, au vu des arguments avancés, semble malgré tout très improbable), le livre garderait le mérite d'avoir remis en avant ce message si important.

LIBERTÉ RELIGIEUSE OU LIBERTÉ DES CHRÉTIENS ?

On trouve parmi les slogans du langage « politiquement correct » le terme de « liberté religieuse », que les Catholiques emploient parfois de manière inappropriée, notamment comme synonyme de liberté de l'Église ou de liberté des Chrétiens. Or il s'agit en réalité de termes et de concepts bien distincts qu'il convient ici de préciser.

L'équivoque présente dans la déclaration conciliaire *Dignitatis Humanae* (1965) est apparue à cause du manque de distinction entre le *for interne*, qui représente le domaine de la conscience personnelle, et le *for externe*, qui représente le domaine public, c'est-à-dire la profession et la propagation publique de ses convictions religieuses.

L'Église, avec Grégoire XVI et son encyclique *Mirari Vos* (1836), avec Pie IX: le *Syllabus* et la *Quanta Cura* (1864), mais également avec Léon XIII et l'*Immortale Dei* (1885) et *Libertas* (1888), enseigne que :

1. Personne ne peut être contraint à croire dans son *for interne* parce que la foi est un choix intime de la conscience de l'homme.

2. L'homme n'a pas le droit à la liberté religieuse dans son *for externe*, c'est-à-dire à la liberté de pouvoir professer et propager n'importe quelle religion, car seuls la vérité et le bien ont des droits, ce qui n'est pas le cas pour le mal et l'erreur.

3. Le culte public des fausses religions peut éventuellement être toléré par les pouvoirs civils en vue d'un bien plus grand que l'on doit obtenir, ou d'un mal plus grand que l'on doit éviter, mais en soi le culte public des fausses religions peut aller jusqu'à être réprimé, y compris par la force, si nécessaire. Or le droit à la tolérance est une contradiction parce que comme l'indique le terme même, ce qui se tolère n'est jamais le bien, c'est toujours et seulement le mal. Dans la vie sociale des nations l'erreur peut être tolérée comme un fait, mais jamais admise comme un droit. L'erreur « *n'a objectivement aucun droit ni à l'existence, ni à la propagande, ni à l'action* » (Pie XII, Discours *Ci Riesce*, 1953).

En outre, le droit d'être exempt de coercition, c'est-à-dire le fait que l'Église n'impose la Foi catholique à personne, exige la liberté de l'acte de Foi, mais ne provient pas d'un prétendu droit naturel à la liberté religieuse, c'est-à-dire d'un prétendu droit naturel à croire à n'importe

quelle religion. Il se fonde sur le fait que la religion catholique, l'unique vraie religion, doit être embrassée en pleine liberté et sans aucune contrainte. La liberté du croyant se fonde sur la vérité à laquelle on croit, et non pas sur l'autodétermination de l'individu.

Le catholique, - et le catholique seul -, a le droit naturel de professer et de pratiquer sa religion et il a ce droit parce que sa religion est la seule vraie. Ce qui signifie qu'aucun autre croyant hormis le catholique n'a le droit naturel de professer sa religion. On en trouve la démonstration dans le fait qu'il n'existe pas de droit sans devoirs et inversement. La loi naturelle, résumée dans les 10 commandements, s'exprime de manière prescriptive, à savoir qu'elle impose des devoirs desquels naissent des droits. Ainsi par exemple, du commandement : « *Tu ne tueras pas l'innocent* » naît le droit de l'innocent à la vie. Le refus de l'avortement est une prescription de droit naturel qui fait abstraction de la religion de celui qui s'y conforme. Et ceci est valable également pour les Sept commandements de la Seconde Table. Mais comparer le droit à la liberté religieuse au droit à la vie, en les considérant tous les deux comme des droits naturels, n'a aucun sens.

Les trois premiers commandements du Décalogue, en effet, ne se réfèrent pas à une quelconque divinité, mais au Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il découle du Premier Commandement qui impose d'adorer l'unique vrai Dieu, le droit et le devoir de professer, non pas n'importe quelle religion, mais l'unique vraie religion. Et ceci est vrai autant pour les individus que pour l'État. L'État, comme tout individu, a le devoir de professer la vraie religion également pour la raison qu'il n'existe pas un but de l'État qui soit différent de celui de l'individu.

La raison pour laquelle l'État ne peut contraindre personne à croire naît non pas du principe de la neutralité religieuse de l'État, mais du fait que l'adhésion à la vérité doit être pleinement libre. Si l'individu avait le droit de prêcher et de professer publiquement n'importe quelle religion, alors l'État aurait le devoir de neutralité religieuse, mais l'Église l'a condamné à plusieurs reprises.

C'est pourquoi nous disons que l'homme a le droit naturel non pas de professer n'importe quelle religion, mais de professer la vraie religion. C'est uniquement si la liberté religieuse est comprise comme

liberté chrétienne que l'on pourra parler de droit à cette liberté.

Certains affirment qu'actuellement nous vivons de fait dans une société pluraliste et sécularisée, les États catholiques ont disparu et l'Europe est un continent qui a tourné le dos au christianisme. Le problème concret est par conséquent celui des chrétiens persécutés dans le monde, et non pas de l'État catholique. Personne ne le nie, mais la constatation d'un fait n'équivaut pas à l'affirmation d'un principe. Le catholique doit désirer de toutes ses forces une société et un État catholique dans lequel le Christ règne, comme l'explique Pie XI dans son encyclique *Quas Primas* (1925).

La distinction entre la « thèse » (le principe) et « l'hypothèse » (la situation concrète) est ainsi connue. Et plus l'on est contraint de subir l'hypothèse, plus il faut s'efforcer de faire connaître la thèse. Par conséquent nous ne renonçons pas à la doctrine de la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus Christ: parlons donc des droits de Jésus Christ à régner sur toute la société et parlons aussi de son Règne comme unique solution aux maux de notre époque. Et au lieu de nous battre pour la liberté religieuse, ce qui revient à placer juridiquement sur le même plan la vraie religion avec les fausses religions, battons-nous au contraire pour défendre la liberté des Chrétiens qui aujourd'hui sont persécutés en Orient par l'islam et en Occident par la dictature du relativisme.

Roberto de Mattei

*Traduit de Corrispondenza Romana
(19 juillet 2012)*

COURRIER DE ROME

Responsable

Emmanuel du Chalard de Taveau

Adresse: B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex

N° CPPAP: 0714 G 82978

Imprimé par

Imprimerie du Pays Fort

18260 Villegenon

Direction

Administration, Abonnement

Secrétariat

B.P. 156

78001 Versailles Cedex

E-mail: courrierderome@wanadoo.fr

Abonnement

• France :

- de soutien : 40 €, normal : 20 €,

- ecclésiastique : 8 €

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du

Courrier de Rome, payable en euros, en

France,

- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.